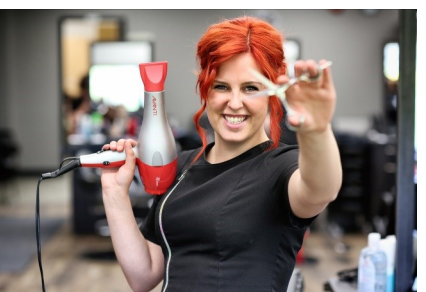
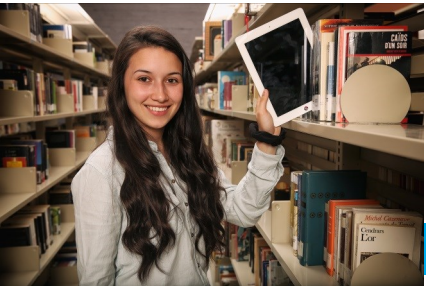




COMMISSION SCOLAIRE
du Pays-des-Bleuets



Rapport annuel 2018~2019



Ensemble



**TRACER
DES VOIES
D'AVENIR**



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTENCE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame,
Monsieur,

Nous sommes fiers de présenter le rapport annuel 2018-2019 à la population du territoire de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets. Ce rapport livre les principales réalisations pédagogiques, administratives et politiques de la dernière année.

L'année 2018-2019 a marqué un véritable tournant pour notre organisation, puisque nous avons présenté notre Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) le 14 novembre 2018. Comme le demande la Loi sur l'instruction publique, le PEVR détermine les orientations, les objectifs et les cibles d'une planification stratégique qui vise l'amélioration de la réussite pour tous les élèves de notre territoire. Nous avons également revu la mission, la vision et les valeurs de la Commission scolaire et adopté la nouvelle thématique, **Ensemble, tracer des voies d'avenir**, qui évoque la volonté commune de tous les acteurs de l'éducation publique de travailler en étroite collaboration pour soutenir la réussite de nos élèves jeunes et adultes.

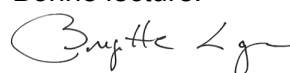
Pendant l'année, chaque établissement s'est doté d'un nouveau projet éducatif en lien avec

le PEVR. Pour ce faire, des sondages ont été réalisés auprès des parents, des membres de la communauté et même d'élèves de nos écoles primaires et secondaires. Le secteur adulte n'est pas en reste, car les élèves des centres d'éducation des adultes et du centre de formation professionnelle ont aussi été invités à faire part de leurs préoccupations face aux défis qui se présentent à notre organisation. Chaque conseil d'établissement, accompagné de l'équipe-école, a ensuite pu élaborer un projet éducatif en tenant compte des caractéristiques de son milieu.

En 2018-2019, nous avons réalisé un projet d'envergure avec la Région éducative de la MRC du Domaine-du-Roy. Le *Laboratoire culinaire pour nourrir les savoirs* a permis à des élèves des centres d'éducation des adultes de Roberval, de Saint-Félicien et de Mashteuiatsh d'utiliser la cuisine comme prétexte pour acquérir des connaissances, en collaboration avec des organismes communautaires du milieu. Du côté de la MRC de Maria-Chapdelaine, nous avons jeté les bases d'un projet qui se concrétisera en 2019-2020, avec d'autres organismes locaux. En s'associant à la Région éducative du Saguenay-Lac-Saint-Jean, nous nous assurons d'une mobilisation territoriale afin de favoriser la persévérance et la réussite dans une approche qui met l'élève au cœur des préoccupations de toute la communauté.

En terminant, nous remercions sincèrement les membres du personnel enseignant, professionnel, de soutien et de direction, les gestionnaires, les parents et les commissaires, ainsi que tous les partenaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets. C'est grâce à leur engagement à construire la réussite des élèves que nous pouvons poursuivre notre mission. Après tout, c'est ensemble que nous pouvons tracer des voies d'avenir.

Bonne lecture!



La présidente,
BRIGITTE GAGNÉ



Le directeur général,
SYLVAIN OUELLET



NOTRE VISION

En **collaboration**, en **concertation** et avec l'**innovation** de tous les acteurs, notre organisation met en place les conditions nécessaires, propices et favorables à l'apprentissage afin de répondre individuellement et collectivement aux défis de la réussite et du développement global de nos élèves.

NOTRE MISSION

La Commission scolaire du Pays-des-Bleuets (CSPB) a pour mission d'organiser les services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence. Elle doit en assurer la qualité, veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et aussi promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire. Elle a également pour mission de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région. Cette mission s'accomplit en collaboration avec l'ensemble du personnel, les parents et les partenaires de la communauté.

NOUS CROYONS :

- ♦ En la capacité de réussite de chacun;
- ♦ Au respect des droits de la personne et à la différence;
- ♦ Aux relations interpersonnelles de qualité;
- ♦ Au développement professionnel et à l'innovation.

APPUYÉS PAR NOS VALEURS, LESQUELLES SONT :

- ♦ La collaboration;
- ♦ L'engagement;
- ♦ L'équité;
- ♦ L'ouverture.

Profil de la Commission scolaire

Située dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, plus précisément sur les territoires de la MRC de Maria-Chapdelaine, de la MRC du Domaine-du-Roy et de la municipalité de Saint-Ludger-de-Milot, la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets (CSPB) est administrée par un conseil des commissaires, dont dix des treize membres sont élus au suffrage universel. Les trois autres membres sont des commissaires-parents.

La CSPB offre des services d'enseignement général et de formation professionnelle aux élèves jeunes et adultes. Elle offre aussi des services de formation sur mesure aux entreprises.

Elle est un employeur important. Plus de 990 employés réguliers composent l'équipe dévouée à la noble mission qu'elle poursuit jour après jour.

Enfin, la CSPB dessert 22 municipalités et deux territoires non organisés, dont la population est de 55 781 habitants. Sa superficie totale est d'environ 57 176 km².

Nos établissements

25
Écoles primaires

5
Écoles secondaires

4
Centres d'éducation des adultes (CÉA)

1
Centre de formation professionnelle (CFP) avec trois pavillons

2
Centres administratifs

Nos élèves

568
Élèves au préscolaire

3 553
Élèves au primaire

2 556
Élèves au secondaire

1 515
Élèves en FGA

611
Élèves en FP

Les membres de notre personnel

(équivalents à temps plein)

508
Enseignants

332
Personnel de soutien

64
Professionnels

56*
Gestionnaires

« La folie, c'est de toujours faire la même chose et de s'attendre à un résultat différent. »

- Albert Einstein

DANS LE PRÉSENT RAPPORT, LA FORME MASCULINE EST UTILISÉE SANS AUCUNE DISCRIMINATION ET UNIQUEMENT DANS LE BUT D'ALLÉGER LE TEXTE.

*Nombre approximatif en raison de nombreux remplacements temporaires pendant l'année.

CONSEIL DES COMMISSAIRES



Brigitte Gagné
Présidente



Chantale Arnold (vice-présidente)
Circonscription 1



Véronique Ménard
Circonscription 2



Jean-Patrice Tremblay
Circonscription 3



Blanche-Yvonne Potvin
Circonscription 4



Suzanne Ouellet
Circonscription 5



Louise Perron
Circonscription 6



Marie-Eve Lebel
Circonscription 7



Carole Dufour
Circonscription 8



Suzanne Tremblay
Circonscription 9



Julie Girard-Rondeau
Commissaire-parent
(primaire)



Marie-Eve Castonguay
Commissaire-parent
(secondaire)



Mireille Tremblay
Commissaire-parent
(EHDA)



RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Les élus scolaires ont la responsabilité d'animer le débat public, de faire connaître les enjeux locaux en matière d'éducation, de rendre des comptes à la population sur leurs décisions, notamment en ce qui concerne les services aux élèves, de promouvoir l'éducation publique et de susciter la mobilisation autour de la mission éducative de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets (CSPB).

Le conseil des commissaires exerce ses fonctions et pouvoirs dans une perspective d'amélioration des services éducatifs. Ayant comme principale préoccupation l'intérêt des élèves jeunes et adultes, chaque commissaire a pour rôle :

- ⇒ de définir les orientations et les priorités de la CSPB;
- ⇒ de s'assurer de l'équité et de la qualité des services éducatifs offerts par la CSPB;
- ⇒ de s'assurer d'une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose la CSPB;
- ⇒ de prendre en compte les préoccupations et les attentes de la population de sa circonscription ou de son milieu.

En plaçant l'élève au cœur de leurs décisions, les commissaires s'assurent que les principes d'équité, de transparence et d'efficacité transcendent les actions de l'organisation.

Le conseil des commissaires tient des séances publiques à tous les troisièmes mardis du mois. L'horaire et les lieux de rencontre sont indiqués sur le calendrier de notre site Internet au www.cspaysbleuets.qc.ca.

LES COMITÉS DE TRAVAIL

Le conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets (CSPB) est formé de 13 membres, dont neuf commissaires élus (chacun d'entre eux représentant une circonscription électorale), trois commissaires délégués par le comité de parents et une présidente élue par suffrage universel. En plus d'assister aux rencontres mensuelles, ils siègent aux différents comités de travail suivants :

- Comité consultatif du transport;
- Comité culturel;
- C.R.P.–AQCS Louis-Hémon;
- C.R.P.–Association des directions d'école;
- Comité de gouvernance et d'éthique;
- Comité de révision;
- Comité de vérification;
- Comité exécutif de la CSPB;
- Comité Fête des retraités et des 25 ans de service;
- Comité des ressources humaines (et les comités de sélection);
- Comité de gouvernance des ressources informatiques;
- Comité consultatif des services aux EHDA.

LES PARTENARIATS

Notre commission scolaire s'engage activement dans la communauté à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale dans les domaines de la santé, des services sociaux, du développement économique, de la formation, de la culture, etc. Plusieurs commissaires, directions d'établissement et directions de service apportent leur contribution au sein de différents organismes de concertation présents dans le milieu, dont :

- Arbec;
- Carrefour jeunesse-emploi des Bleuets;
- Cégep de Saint-Félicien;
- Centre d'élaboration des moyens d'enseignement du Québec;
- Chambres de commerce du territoire;
- Centre alpha Le Tracé;
- Centre en entrepreneuriat multi-ressources (CEMR);
- Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux (CIUSSS) du Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- CLD Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine;
- CNESST;
- Comité consultatif en loisirs, sports et culture de la Ville de Normandin;
- Comité paritaire;
- Commissions scolaires de la région;
- Conseil de bande Pekuakamiulnuatsh Takuhikan;
- Conseils des Atikamekw d'Opitciwan et de Wemotaci;
- Conseil des commissions scolaires – Région 02 (CCSR-02);
- Conseil des partenaires du CSSS Domaine-du-Roy;
- Conseil des partenaires pour la santé et le bien-être de la population du territoire Maria-Chapdelaine;
- Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ);
- Conseil régional de la culture du Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- CRÉPAS;
- Éducation internationale;
- Ententes Emploi-Québec;
- Formation Québec en réseau (FQR);
- Fondation de la Cité étudiante;
- Fondation Jean-Dolbeau;
- Forêt compétences (CSMOAF);
- Formabois;
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration;
- MRC du Domaine-du-Roy et de Maria-Chapdelaine;
- Portes ouvertes sur le Lac – Stratégie Ose le Pays des Bleuets;
- Produits forestiers Résolu;
- Québec International;
- Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean;
- Région éducative;
- Réseau du sport étudiant du Québec—Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- SADC Lac-Saint-Jean Ouest et Maria-Chapdelaine;
- SEMO Saguenay–Lac-Saint-Jean inc.;
- Services Québec (Roberval et Dolbeau-Mistassini);
- Société de formation à distance (SOFAD);
- Société de gestion environnementale;
- Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU);
- Société GRICS;
- Table territoriale de la vision stratégique de développement territorial – Domaine-du-Roy.

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE - LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

Conformément à l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, c. i-13.3), la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets a un code d'éthique et de déontologie qui s'applique aux membres du conseil des commissaires. On peut consulter ce document sur le site Internet de la Commission scolaire au www.cspaysbleuets.qc.ca dans la section « Notre organisation », sous-section « Publications », onglet « Documents de la Commission scolaire ». À cet endroit, vous retrouverez également l'énoncé de la Déclaration de services aux citoyens.

Mots des comités

Au-delà du conseil des commissaires, la vie démocratique de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets (CSPB) s'exprime et s'anime au sein de différentes plateformes d'implication bénévole. Les parents au premier chef, mais également les membres de la communauté, sont invités à y participer.

Comité de parents

Le comité de parents 2018-2019 était composé de 18 parents représentant les conseils d'établissement de la CSPB, ainsi que de 13 parents substitués. Les membres du comité se sont rencontrés à neuf reprises tout au long de l'année pour discuter de sujets concernant la vie scolaire au sein de celle-ci. Quatre des rencontres ont eu lieu par visioconférence et cinq autres au Centre de services de Saint-Félicien.

Ont été élus à la présidence, à la vice-présidence et à la trésorerie : M^{me} Janot Pagé Kroft (école Carrefour étudiant), M. Jimmy Meunier (école Jeanne-Mance) et M. Marc Tremblay (école Benoît-Duhamel). Le comité a aussi élu, pour un mandat de deux ans, les parents siégeant au conseil des commissaires soit : M^{me} Julie Girard-Rondeau (école Jolivent-L'Abrisseau), M^{me} Marie-Ève Castonguay (Polyvalente des Quatre-Vents) et M^{me} Mireille Tremblay (comité EHDA).

En tant que comité consultatif du conseil des commissaires, le comité est la courroie entre l'instance décisionnelle de la CSPB et les parents. L'implication soutenue des représentants au comité a permis aux parents d'avoir une voix sur les comités de répartition des élèves pour les secteurs de Roberval et de Saint-Félicien, sur le comité du PEVR, sur le comité d'élaboration du calendrier scolaire et sur le comité consultatif du transport. De plus, le comité a une voix aux niveaux régional et provincial grâce aux parents siégeant à l'Association des comités de parents du Saguenay-Lac-Saint-Jean et à la Fédération des comités de parents du Québec.

En plus des groupes de consultation, le comité de parents a donné son opinion sur plusieurs politiques de la Commission scolaire telles que : la Politique pour un environnement sans fumée en milieu scolaire, la Politique d'admission et de répartition des élèves jeunes dans les écoles de la Commission scolaire et la Politique sur les services de garde en milieu scolaire. Au niveau provincial, le comité a été consulté pour la rédaction du mémoire de la F.C.P.Q. concernant le projet de loi n° 12 sur la gratuité scolaire.

Janot Pagé Kroft, présidente du comité de parents

Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)

Parents, enseignants, personnel professionnel, personnel de soutien, membres de la communauté,

Tout d'abord, un grand merci pour l'implication des parents en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants. N'oublions pas que nous sommes les premiers intervenants auprès de nos enfants. Merci également aux professionnels qui travaillent avec eux. Le comité a pour but d'être informatif et consultatif. Il est composé de parents d'élèves HDAA, d'un représentant de la Direction générale ou des services d'adaptation scolaire, d'un représentant des directions d'école, de représentants des enseignants, du personnel professionnel et du personnel de soutien, ainsi que de représentants d'organismes externes.

Dans l'année 2018-2019, nous, les membres, avons notamment été consultés sur l'organisation des services éducatifs aux EHDA et sur la Politique relative à l'utilisation des mesures exceptionnelles en contexte de crise. Nous avons eu quatre rencontres au Centre de services de Saint-Félicien. Voici quelques sujets qui ont été traités lors de ces rencontres :

- Plan d'action;
- Plan d'action du sous-comité de communication;
- Régie interne;
- Guide d'accompagnement;
- Ajout de ressources;
- Validation;
- Comité MEES-MSSS local;
- Budget;
- Étude COMPASS;
- Projets écoles, etc.



EHDA

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Nous avons répété l'expérience du concours Projet école, avec 1 000 \$ de notre budget. Voici les écoles participantes : Hébert, de la Rivière, Sainte-Marie et Notre-Dame.

Je vous remercie pour ces belles rencontres très intéressantes et pour les beaux échanges.

Mireille Tremblay, présidente du comité consultatif aux élèves HDAA et commissaire-parent



La Commission scolaire du Pays-des-Bleuets en chiffres

5 104 élèves, soit 76 % de la clientèle, sont transportés par 106 véhicules pour un total de 623 parcours. Ce sont plus de 12 330 kilomètres qui sont parcourus chaque jour par les véhicules scolaires.



2 431 jeunes ont fréquenté les 15 services de garde en milieu scolaire, que ce soit de façon régulière ou sporadique.

71,7 % du budget total est consacré aux activités d'enseignement et de soutien à l'enseignement.

En tant qu'employeur d'importance sur le territoire, la masse salariale de la CSPB représente plus de 74 millions de dollars.

La gestion administrative représente 4,44 % du budget de fonctionnement. Il s'agit des coûts de gestion les plus bas parmi les organismes publics et parapublics.

Les revenus de la taxe scolaire pour 2018-2019 se chiffrent à 11,1 millions de dollars, soit 9,91 % des revenus totaux.

Dans le souci d'offrir davantage de services et de projets favorisant la persévérance et la réussite scolaire des élèves, 25,8 postes supplémentaires ont été ajoutés. Ces postes, qui ne sont pas financés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, sont assumés à même le budget administratif de la CSPB.



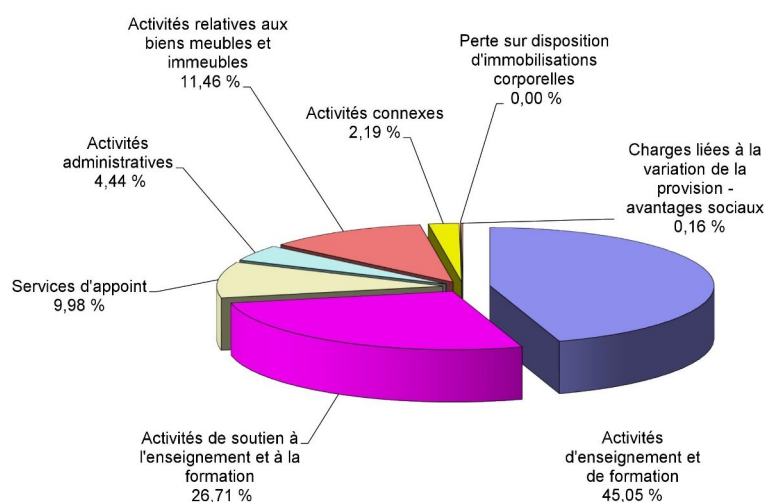
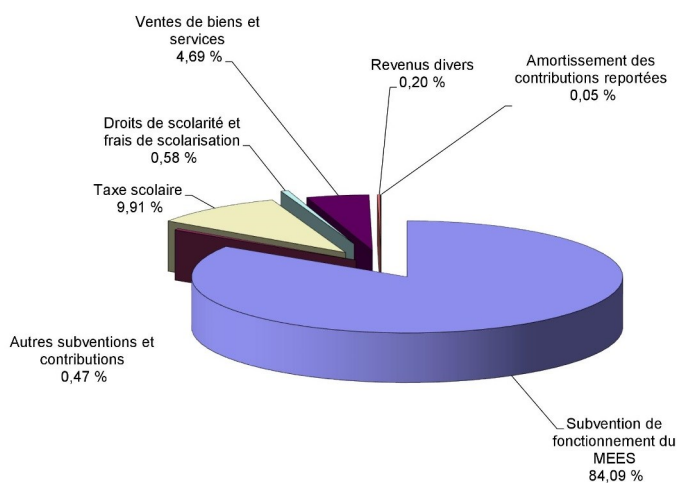
Le Service aux entreprise (SAE) a réalisé 164 mandats pendant l'année 2018-2019. Plus de 4 500 heures de formation ont été dispensées à 1 340 personnes.



Portrait de la situation financière

La Commission scolaire du Pays-des-Bleuets a enregistré un surplus de 263 409 \$ pour l'année financière débutant le 1^{er} juillet 2018 et se terminant le 30 juin 2019. Voici le détail des revenus et des dépenses :

Revenus 2018-2019
112 548 751 \$



Dépenses 2018-2019
112 282 344 \$

Renseignements relatifs aux contrats de service

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Contrats de service conclus entre le 1^{er} juillet 2018 et le 30 juin 2019

	Nombre	Valeur
Contrats de service avec une personne physique ¹	15	1 954 498,38 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique ²	19	960 350,02 \$
Total des contrats de service	34	2 914 848,40 \$

1. Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non (contrat de plus de 10 000 \$).

2. Comprend les personnes de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation (contrat de plus de 25 000 \$).

Renseignements relatifs au nombre d'heures rémunérées¹

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.011) vise à renforcer les mécanismes de gestion et de contrôle des effectifs des organismes publics, notamment pour suivre et encadrer leur évolution. En vertu de l'article 20 de cette loi, chaque commission scolaire doit faire état de l'application des dispositions prévues en matière de dénombrement des effectifs dans son rapport annuel. Ce dernier doit notamment présenter le niveau d'effectifs et sa répartition par catégorie d'emplois.

Pour la période de référence indiquée par le gouvernement, soit d'avril 2018 à mars 2019, il y a eu une hausse au niveau du personnel d'encadrement. L'ajout d'une direction d'établissement pour répondre aux besoins, le reclassement de ressources, le paiement de vacances ou de congés pour des membres du personnel d'encadrement quittant pour la retraite et le support au niveau des directions sont les facteurs justifiant cette augmentation. Les hausses observées pour le personnel professionnel, enseignant et technique en service aux élèves s'expliquent par un ajout de personnel avec la présence de mesures pour répondre aux besoins de la clientèle scolaire.

Avec l'ajout des mesures provenant notamment du MEES pour répondre aux besoins des élèves, il en résulte une hausse du total d'heures rémunérées. Par contre, dans un contexte de difficulté de recrutement avec une rareté au niveau des ressources, la tâche de plusieurs membres du personnel a été bonifiée en cours d'année. Ce contexte a fait en sorte qu'au grand total, nous avons recruté un nombre moindre de ressources.

AVRIL 2018 À MARS 2019	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés
1. Personnel d'encadrement	101 007,86	-	101 007,86	66
2. Personnel professionnel	125 710,88	70,51	125 781,39	88
3. Personnel infirmier	-	-	-	-
4. Personnel enseignant	904 818,32	1 844,06	906 662,37	860
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	533 642,11	1 146,49	534 788,59	762
6. Agent de la paix	-	-	-	-
7. Ouvrier, personnel d'entretien et de service	76 095,17	917,21	77 012,38	85
8. Étudiant et stagiaire	-	-	-	-
Total	1 741 274,34	3 978,27	1 745 252,59	1 861

JANVIER À DÉCEMBRE 2014 <i>(Année de référence)</i>	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés
1. Personnel d'encadrement	97 223,86	51,25	97 275,11	62
2. Personnel professionnel	115 434,02	-	115 434,02	80
3. Personnel infirmier	-	-	-	-
4. Personnel enseignant	905 480,02	1 799,99	907 280,02	844
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	497 228,54	976,80	498 205,35	827
6. Agent de la paix	-	-	-	-
7. Ouvrier, personnel d'entretien et de service	76 366,02	844,90	77 210,92	102
8. Étudiant et stagiaire	-	-	-	-
Total	1 691 732,46	3 672,94	1 695 405,42	1 915

1. Selon les dates fournies par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.



Faits saillants des services administratifs

Les différents services de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets œuvrent souvent dans l'ombre alors que leur rôle consiste à soutenir les écoles et les centres afin que le personnel de ces établissements puisse se concentrer pleinement sur sa mission première : la diplomation et la qualification de nos élèves.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- ◆ Mise en disponibilité d'une trousse sur la civilité, création d'affiches et de dépliants à ce sujet;
- ◆ Développement d'un outil d'enquête et d'analyse d'accidents;
- ◆ Ajout de postes dans le secteur de l'adaptation scolaire à même les mesures pour répondre aux besoins des élèves HDAA;
- ◆ Mise en place d'un plan d'action sur les stratégies de la main-d'œuvre pour la Commission scolaire afin d'assurer la rétention et l'attraction du personnel;
- ◆ Mise en place d'un plan d'action sur les stratégies de la main-d'œuvre en collaboration avec le personnel professionnel;
- ◆ Formation de 12 dyades (mentor-mentoré) dans le cadre du programme d'insertion professionnelle.

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

- ◆ Mise en œuvre du Plan numérique du MEES par le biais du comité pédagonumérique. Révision du mandat et précision de la mission du comité, qui a mené à la révision du plan d'action afin de maximiser l'accompagnement du personnel enseignant en lien avec l'utilisation du numérique à des fins pédagogiques;
- ◆ Accompagnement des écoles pour la mise en œuvre du PEVR. Amorce d'un travail de réflexion en lien avec le rôle des conseillers pédagogiques qui a permis d'accompagner l'ensemble des écoles primaires et secondaires dans une approche collaborative lors de l'élaboration de leur projet éducatif;
- ◆ Ouverture de nouvelles classes de maternelle 4 ans. Travail en collaboration avec d'autres services et avec les écoles primaires afin d'ajouter cinq nouvelles classes de maternelle 4 ans, portant ainsi le nombre total à huit.

SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET DE LA REPROGRAPHIE

- ◆ Collaboration au comité pédagonumérique visant le soutien des directions, des enseignants et des élèves;
- ◆ Implantation de capsules de formation en sécurité informatique;
- ◆ Mise en place d'un comité de gouvernance pour les ressources informatiques;
- ◆ Développement d'applications et d'outils informatiques améliorant divers processus;
- ◆ Soutien aux directions et aux enseignants pour Mozaïk – Portail;
- ◆ Déploiement de l'an 1 du Plan d'action numérique;
- ◆ Poursuite de la sécurisation des bâtiments via les systèmes d'accès et systèmes d'intercommunication.

SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- ◆ Réalisation de plusieurs projets de maintien, de transformation et de rénovation de nos bâtiments et de nos cours d'école;
- ◆ Élaboration du projet et début des travaux d'ajout d'espace pour la construction d'un gymnase à l'école Carrefour étudiant de Saint-Félicien (secteur de Saint-Méthode);
- ◆ Adoption de la Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle;
- ◆ Intégration à nos projets d'éléments permettant d'améliorer l'accessibilité des personnes handicapées à nos installations;
- ◆ Adoption d'un protocole d'entente pour le transport des élèves lors des activités scolaires et parascolaires.

SERVICES DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

SERVICES DE L'ÉDUCATION DES ADULTES :

- ◆ Élaboration d'un service d'attraction, d'admission, d'accueil et d'intégration des élèves provenant de la diversité interculturelle, dont les élèves internationaux;
- ◆ Révision de la structure et implantation d'une base de données à titre de mandataire pour le Comité paritaire en prévention dans le secteur forestier;
- ◆ Développement d'une campagne promotionnelle pour le SARCA;
- ◆ Négociation et signature d'ententes avec les comités sectoriels de la main-d'œuvre, Services Québec et autres partenaires;
- ◆ Développement du réseau de partenaires locaux, régionaux et nationaux en employabilité.

FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES :

- ◆ Consolidation des activités dans les communautés d'Obedjiwan, de Wemotaci et de Mashteuiatsh;
- ◆ Réalisation de deux projets porteurs au niveau de l'insécurité alimentaire dans nos deux MRC, l'un avec l'organisme Parensemble et l'autre avec Région éducative 02 dans le secteur Domaine-du-Roy.

SERVICE AUX ENTREPRISES :

- ◆ Concrétisation d'un partenariat avec la stratégie Ose le Pays des Bleuets pour les mandats d'accompagnement et de formation issus du Triathlon de la main-d'œuvre;
- ◆ Réalisation de divers projets de formation avec des communautés autochtones, dont : agent de sécurité, entretien d'équipements forestiers, ISP;
- ◆ Qualification d'un nouveau groupe en mécanique d'entretien de scierie avec le soutien de Formabois;
- ◆ Réalisation d'évaluations pour la cartographie de compétences de candidats rencontrés lors de missions de recrutement;
- ◆ Mise en place de nouveaux services de formation pour les travailleurs autonomes et les travailleurs étrangers (francisation en entreprise);
- ◆ Réalisation d'un sondage auprès des entreprises du milieu pour connaître leurs besoins de formation et d'accompagnement (88 répondants);
- ◆ Réalisation de près de 990 interventions et de 50 placements en entreprise pour les participants du programme ICTA;
- ◆ Couronnement de lauréats régionaux, au Défi OSEntreprendre, d'entrepreneurs ayant suivi la formation de lancement d'une entreprise.

FORMATION PROFESSIONNELLE :

- ◆ Augmentation du nombre d'équivalents temps complet (ETP—900 heures de formation) : de 275 à 303;
- ◆ Formation d'une deuxième cohorte en soudage-montage selon le modèle DUAL;
- ◆ Déplacement du programme de comptabilité à Saint-Félicien qui s'est avéré un véritable succès avec un taux de fréquentation de près de 100 %;
- ◆ Développement de nouveaux projets pédagogiques afin d'améliorer la qualité et la flexibilité des formations ainsi que les adapter davantage aux besoins du marché du travail;
- ◆ Diplômation de 235 élèves pendant l'année civile 2018, qui ont été honorés lors d'une remise de diplômes le 21 mars 2019.



SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

- ◆ Traitement de 28 demandes d'accès à l'information;
- ◆ Traitement de 30 plaintes référées à la responsable du cheminement des plaintes de la CSB;
- ◆ Préparation du lancement du Plan d'engagement vers la réussite de la CSPB;
- ◆ Renouvellement des protocoles d'entente avec les municipalités pour le prêt de locaux et d'infrastructures à titre gratuit;
- ◆ Migration vers une nouvelle base de données documentaire (Vortex);
- ◆ Création de 14 documents institutionnels (affiches et dépliants) à l'usage des membres du personnel et des parents;
- ◆ Formation des nouvelles directions d'établissement, des nouveaux cadres de service et des membres des conseils d'établissement.

Consignation des actes d'intimidation et de violence

Afin de favoriser un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire et ainsi permettre à l'ensemble des élèves de développer leur plein potentiel, les établissements de la CSPB ont adopté un plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence.

Voici la consignation des actes d'intimidation et de violence pour l'année 2018-2019 en vertu de l'article 220 de la Loi sur l'instruction publique :

	PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	SECONDAIRE	TOTAL
Nombre d'élèves	568 (préscolaire) + 3 553 (primaire) = 4 121	2 556	6 677
Nombre d'établissements	25	6	31
Nombre d'événements déclarés	300 (intimidation, violence, cyberagression)	140 (intimidation, violence, cyberagression)	440
Nombre d'événements référés à la responsable des plaintes	-	-	-
Nombre d'événements déclarés au protecteur de l'élève	-	-	-
NATURE DES ÉVÉNEMENTS DÉCLARÉS			
Intimidation physique	4 (1 %)	7 (5 %)	11
Intimidation verbale	22 (7,5 %)	70 (50 %)	92
Intimidation écrite	-	-	-
Cyberagression	-	3 (2 %)	3
Cyberintimidation	-	1 (0,7 %)	1
Violence physique	261 (87 %)	51 (37 %)	312
Violence verbale	13 (4,5 %)	8 (6 %)	21
Violence écrite	-	-	-
TOTAL DES GESTES	300	140	440

Rapport de la protectrice de l'élève

Du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, le rôle de la protectrice de l'élève a été assumé par M^{me} Sylvie Bélanger. Voici l'intégralité de son rapport :

« Au cours de cette période, la protectrice de l'élève a été interpellée par 14 parents ou élèves. Les demandes avaient pour objet :

- Le non-respect du nombre d'heures de stage prévu au programme Conduite de machinerie lourde en voirie forestière;
- Le transfert d'un élève;
- Le transport scolaire (deux plaintes, dont une de parents ayant une garde partagée, mais résidant dans deux municipalités différentes);
- L'environnement scolaire lors de travaux de rénovation;
- La discrimination envers un enfant lors d'une sortie scolaire;
- L'attitude d'un professeur (trois plaintes);
- Les difficultés dans l'application du plan d'intervention (trois plaintes);
- La suspension des cours pour un élève majeur.

J'ai dirigé toutes ces personnes vers la responsable du cheminement des plaintes de la Commission scolaire, tel que prévu à l'article 2.4.2.1 du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents*, les demandeurs n'ayant pas épuisé les autres démarches prévues à la procédure. Je n'ai reçu aucune demande de parents à la suite du traitement fait par la Commission scolaire. Aucune demande concernant une situation d'intimidation n'a été portée à ma connaissance.

Par ailleurs, le 29 janvier 2019, à la demande de la direction générale, j'ai dispensé une formation à l'ensemble des directions d'école et au personnel cadre sur le traitement des insatisfactions, plus précisément sur l'accueil, l'écoute active, la façon de traiter la problématique et les techniques à utiliser pour offrir un meilleur accueil aux parents. »



DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT ET DE SERVICE

Écoles primaires

ÉCOLE	DIRECTION	DIRECTION ADJOINTE
Benoît-Duhamel	Joël Tremblay	Éric Pelletier
Boisjoli–des Deux-Lacs	Jean-Denis Simard	Éric Pelletier
Bon-Pasteur	Annie Lemelin	Colombe Garneau Julie Rioux
Carrefour étudiant	Jérémie Gagnon	Sara Imbeau
De la Rivière	Joël Tremblay	Éric Pelletier
Des Deux-Lacs	Jean-Denis Simard	Éric Pelletier
Hébert	Johanne Bouchard Hélène Bouchard	
Jean XXIII–Saint-Lucien	Sabrina Castonguay	Jean-Pierre Boutin
Jeanne-Mance–Pie XII	Dario Bouchard	
Jolivent–L'Arbrisseau	Jean-Denis Simard	Éric Pelletier
La Source– Les Prés Verts	Annie Lemelin	Colombe Garneau Julie Rioux
Maria-Goretti	Jérémie Gagnon	
Mgr Bluteau	Pierre Côté	Sara Imbeau
Notre-Dame	Jean-François Boily	
Notre-Dame-des-Anges– Saint-Louis-de-Gonzague	Francis Côté	Vicky Trudel
Sainte-Lucie– Notre-Dame-de-Lourdes	Nadya Tremblay	
Sainte-Marie	Sabrina Castonguay	Jean-Pierre Boutin
Sainte-Thérèse– Sacré-Coeur	Dany Dufour	Michaël Harvey

Écoles secondaires

ÉCOLE	DIRECTION	DIRECTION ADJOINTE
École secondaire Des Chutes	Hélène Bouchard Colombe Garneau	Colombe Garneau Julie Rioux
Polyvalente Jean-Dolbeau	Stéphane Nadeau	Carol Martel Mathieu Savard
Polyvalente de Normandin	Hélène Laprise	Jean-Pierre Boutin
Polyvalente des Quatre-Vents	Carl Bouchard	Frédéric Beaupré Alan Gauthier Marie-Claude Godbout
Cité étudiante	Sylvain Bouchard	Guylaine Morin Alan Gauthier Marie-Claude Godbout

Secteur des adultes

ÉTABLISSEMENT	DIRECTION	DIRECTION ADJOINTE
Centres d'éducation des adultes : Le Parcours, Le Retour, Le Tremplin, L'Envol et Nipimishkan	Sébastien Gaudreault	Éric Servais
Centre de formation professionnelle du Pays-des-Bleuets	Patrice Boivin	Dany Pearson Alain Demers François Delisle

Services administratifs

SERVICE	DIRECTION	DIRECTION ADJOINTE	COORDINATION / RÉGIE
Direction générale	Sylvain Ouellet		
Ressources humaines	Nadia Tremblay	Audrey Piquette	Jean-François Ouellet
Enseignement et services complémentaires	Chantale Simard	Lyse Dufour	Nancy Bilodeau
Services éducatifs aux adultes (FGA, FP et SAE)	Nick St-Pierre		Marie-Claude Parent
Ressources financières, matérielles et transport scolaire	Carl Gauthier	Chantale Rivard Stéphanie Lachance	Yves Dessureault Jacinthe Rodrigue
Secrétariat général, archives et communications	Annie Tremblay		
Ressources informatiques et reprographie	Stéphane Bilodeau		

Plan d'engagement vers la réussite 2018~2022

Le **Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)** a été présenté le 14 novembre 2018. Il détermine les orientations, les objectifs et les cibles d'une planification stratégique visant l'amélioration de la réussite pour tous les élèves de notre territoire. Le PEVR est l'outil de référence qui permet à chacune et chacun de connaître les priorités de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et les objectifs à mettre de l'avant pour la réussite de ses élèves. Dans le respect de leur mission, nos établissements ont ensuite arrimé leur propre projet éducatif aux orientations proposées dans le PEVR.

Le Plan met de l'avant la reconnaissance du plein potentiel de l'élève et de la compétence du personnel, la présence d'une relation étroite maître-élève, la maîtrise des matières académiques, un environnement sain et motivant, des parents engagés et une communauté mobilisée autour de la réussite des élèves.

ORIENTATION 1 :

DIMINUER LES ÉCARTS DE RÉUSSITE ENTRE LES GARÇONS ET LES FILLES ET ENTRE LES DIFFÉRENTS GROUPES D'ÉLÈVES.

OBJECTIFS	INDICATEURS	SITUATION DE DÉPART (Cohorte 2009)	RÉSULTAT ACTUEL			CIBLES 2022
			Cohorte 2010	Cohorte 2011	Cohorte 2012	
1.1 Augmenter de 3 points (pts) de % le taux de diplomation et de qualification des garçons.	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	70,9 %	69,8 %	76,1 %	73,3 %	73,9 %
1.2 Augmenter de 8 pts de % le taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA.	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	45,3 %	47,2 %	31,5 %	40 %	53,3 %
1.3 Augmenter de 3 pts de % le taux de diplomation et de qualification des élèves issus de milieux défavorisés.	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	75,1 %	72 %	74,7 %	79,7 %	78,1 %
1.4 Porter à 80 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification et à 85 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme d'études secondaires ou professionnelles (DES et DEP).	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	78,3 %	77 %	79,2 %	79,2 %	80 %

En lien avec cette orientation, nous avons :

- Évalué des opportunités de développement de programmes particuliers et d'activités d'enrichissement pour les écoles primaires et secondaires;
- Produit des données et des statistiques afin de soutenir les écoles quant à l'interprétation de ces informations;
- Réalisé des accompagnements au préscolaire 5 ans afin de réfléchir sur l'atteinte du seuil de réussite au préscolaire pour des élèves vulnérables;
- Accompagné des enseignants qui accueillent des élèves en francisation ou des élèves autochtones;
- Soutenu l'école Notre-Dame quant au développement d'un nouveau service spécialisé dans l'établissement;
- Accompagné plusieurs enseignants à mieux intervenir auprès de la clientèle HDAA;
- Accompagné les enseignants-orthopédagogues quant à la mise en place de mesures de remédiation pour les élèves HDAA;
- Accompagné un groupe d'enseignants-orthopédagogues quant à leur rôle en lien avec le processus de collaboration;
- Accompagné des enseignants qui désirent intégrer la robotique dans des situations d'apprentissage.



ORIENTATION 2 :

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES EN LITTÉRATIE ET EN NUMÉRATIE DE LA PETITE ENFANCE AU SECTEUR ADULTE.

OBJECTIFS	INDICATEURS	SITUATION DE DÉPART (Juin 2017)	RÉSULTAT ACTUEL		CIBLES 2022
			Juin 2018	Juin 2019	
2.1 Porter à 85 % le taux de réussite des élèves à l'épreuve obligatoire d'écriture à la fin du 2 ^e cycle du primaire.	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture à la fin du 2 ^e cycle du primaire.	82 % F: 89 % G: 75,6 %	79,7 % F: 89 % G: 70,4 %	87,0 % F: 91,0 % G: 83,1 %	85 %
2.2 Diminuer de 4 pts de % l'écart entre la réussite des garçons et des filles à l'épreuve de la commission scolaire (CS) de lecture à la fin du 1 ^{er} cycle du secondaire.	Taux de réussite à l'épreuve de lecture CS à la fin du 1 ^{er} cycle du secondaire.	16 pts de % F: 82,8 % G: 66,8 %	10,9 pts de % F: 79,9 % G: 69 %	8,1 pts de % F: 85,2 % G: 77,1 %	12 pts de %
2.3 Diminuer de 2 pts de % l'écart entre la réussite des garçons et des filles à l'épreuve obligatoire d'écriture à la fin du 1 ^{er} cycle du secondaire.	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture à la fin du 1 ^{er} cycle du secondaire.	7 pts de % F: 92,5 % G: 85,5 %	7,6 pts de % F: 92 % G: 84,4 %	16,4 pts de % F: 91,1 % G: 74,7 %	5 pts de %
2.4 Porter à 75 % le taux de réussite des élèves à l'épreuve unique de mathématique CST (culture, société et technique) de 4 ^e secondaire.	Taux de réussite à l'épreuve unique de mathématique de 4 ^e secondaire.	70 %	72 %	78,1 %	75 %
2.5 Contribuer à rehausser et à maintenir les compétences en littératie et en numératie de la population adulte située sur le territoire de la CSPB.	Nombre d'activités d'apprentissage pour la population adulte.	-	2	5	-

En lien avec cette orientation, nous avons :

- Mis en place une communauté de pratique (COP) d'enseignants-orthopédagogues portant sur l'analyse des erreurs mathématiques pour mieux planifier les interventions;
- Présenté aux enseignants du primaire des planifications en mathématique pour un enseignement efficace;
- Expérimenté le projet Fluence dans quatre écoles de la CSPB;
- Accompagné plusieurs enseignants dans la mise en place des entretiens en lecture et du classement des livres de la classe en différents niveaux pour favoriser la réussite de tous les élèves;
- Accompagné des enseignants dans l'approfondissement de la compréhension de la compétence à lire et à écrire au primaire;
- Offert une formation sur l'analyse des erreurs mathématiques pour établir un plan d'action orthopédagogique;
- Accompagné des enseignants dans l'utilisation des flottes d'appareils comme levier pour les apprentissages des compétences en français et en mathématique.



ORIENTATION 3 :

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LE PERSONNEL DANS SES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL.

OBJECTIFS	INDICATEURS	SITUATION DE DÉPART (2017-2018)	RÉSULTAT ACTUEL (2018-2019)	CIBLES 2022
3.1 Assurer le développement et le partage des connaissances nécessaires à l'évolution des pratiques pédagogiques éducatives et de gestion.	Indicateurs de la Loi 90		210 projets	Rejoindre 100 % du personnel par au moins une activité d'apprentissage chaque année
	Nombre de cadres poursuivant le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS)	22	39	
	Nombre d'activités d'apprentissage CS		520	
	Nombre d'établissements avec un plan de formation élaboré avec la participation du personnel	10	19	
3.2 Assurer le transfert des savoirs et la complémentarité des compétences.	Dépôt d'une politique d'intégration à de nouvelles fonctions	Absence de politique	En développement	Dépôt d'une politique opérationnelle en 2019
	Dépôt d'une politique de transferts des savoirs lors de départs	Absence de politique	En développement	Dépôt d'une politique opérationnelle en 2019

En lien avec cette orientation, nous avons :

- Mis en place une communauté de pratique professionnelle pour 19 gestionnaires et sept conseillères pédagogiques;
- Participé au projet C.A.R. (collaborer, apprendre, réussir) regroupant près de 50 commissions scolaires en collaboration avec l'Association des directrices et des directeurs généraux des commissions scolaires et la Fondation Lucie et André Chagnon;
- Accompagné des gestionnaires inscrits aux communautés de pratique par le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec;
- Offert du coaching professionnel aux gestionnaires par une ressource professionnelle;
- Poursuivi la démarche de supervision et d'appréciation du rendement du personnel cadre;
- Produit trois plans de formation afin de soutenir le personnel quant à son développement professionnel : plan de formation au primaire, plan de formation au secondaire et plan de formation pour l'adaptation scolaire et les services complémentaires;
- Offert des rencontres d'appropriation et de correction collective à la fin du deuxième cycle et du troisième cycle du primaire ainsi qu'à la fin du premier cycle du secondaire;
- Permis aux conseillers pédagogiques de participer à une COP afin de développer des approches collaboratives et de définir leur rôle;
- Soutenu des enseignants dans l'appropriation des outils de collaboration d'Office 365 et Google Éducation;
- Implanté des capsules de formation en sécurité informatique;
- Développé des applications et des outils informatiques améliorant divers processus;
- Accompagné du nouveau personnel de soutien et d'encadrement des établissements et des services de garde dans leurs tâches administratives;
- Poursuivi et développé des activités de mentorat en lien avec l'insertion professionnelle chez le personnel enseignant. 12 dyades mentor-mentoré ont ainsi été formées, et ces nouveaux enseignants ont pu bénéficier de quatre demi-journées de libération pour rencontrer leur mentor;
- Apporté du soutien conseil aux nouveaux gestionnaires;
- Poursuivi l'application de règles d'encadrement des stagiaires pour permettre à notre personnel professionnel d'assurer un mentorat par le transfert de connaissances et d'expertise auprès de stagiaires;
- Travaillé en collaboration avec le Service aux entreprises pour des activités de formation pour le personnel;
- Offert une formation aux nouvelles directions d'établissement et aux nouveaux cadres de service;
- Donné une formation aux cadres afin de traiter adéquatement les plaintes en service à la clientèle;
- Offert une formation aux cadres et directions d'établissement sur la gestion des plaintes;
- Donné une formation aux membres des conseils d'établissement;
- Mis en place un plan d'action sur les stratégies de la main-d'œuvre pour la CSPB afin d'assurer la rétention et l'attraction du personnel;
- Mis en place un plan d'action sur les stratégies de la main-d'œuvre en collaboration avec le personnel professionnel;
- Poursuivi des activités de recrutement de la main-d'œuvre, entre autres par des rencontres auprès d'étudiants, par une visibilité sur les réseaux sociaux, etc.;
- Rendu disponible une trousse sur la civilité en milieu de travail et créé des affiches et des dépliants à ce sujet;
- Développé un outil d'enquête et d'analyse d'accident;
- Mis en place une procédure pour la remise des formulaires d'assignation temporaire et créé un nouveau formulaire pour l'assignation temporaire;
- Procédé à l'informatisation du registre d'accidents et d'incidents;
- Sensibilisé le personnel quant à la présence du programme d'aide aux employés.



ORIENTATION 4 :

DÉPLOYER UNE APPROCHE OUVERTE ET CORDIALE FAVORISANT UN ENGAGEMENT ACTIF ET SOUTENU DES PARENTS, DE LA FAMILLE ET DE LA COMMUNAUTÉ DANS LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE.

OBJECTIFS	INDICATEURS	SITUATION DE DÉPART (2018-2019)	RÉSULTAT ACTUEL (2019-2020)	CIBLES 2022
4.1 Accroître l'engagement des parents et des familles dans le parcours scolaires des élèves.	Nombre de parents utilisant le Portail Parents	29 %	53,8 %	70 %
	Taux de participation des parents à la 1 ^{re} remise des bulletins au préscolaire et au primaire	96,5 %	93,5 %	97 %
	Taux de participation des parents à la 1 ^{re} remise des bulletins au secondaire	68 %	65 %	70 %
	Nombre de présences aux assemblées générales	266	310	400 présences
	Nombre de comités impliquant les parents (HDAA, OPP, conseil d'établissement)	33	38	36
	Nombre de projets initiés et impliquant des parents et l'école, à chaque étape	24	32	Projets
	Nombre de parents présents à la 1 ^{re} rencontre d'information des enseignants en début d'année	91,8 %	92,8 %	Non définie
	Nombre d'élèves qui arrivent avec le portfolio « Mon envol » complété à la maternelle	23 élèves	124 élèves	200 élèves
		2017-2018	2018-2019	CIBLES 2022
4.2 Accroître l'engagement de la communauté tout en participant activement au déploiement de la Région éducative.	Nombre d'ententes municipales	24	24	Non définie
	Nombre de projets avec des organismes	73	92	Au moins un projet Région éducative par année
	Nombre de partenariats, tables de concertation, ententes avec organismes sociocommunautaires	30	30	Non définie
	Nombre d'entreprises et d'organismes partenaires	88	117	Non définie

En lien avec cette orientation, nous avons :

- Effectué un lancement public du Plan d'engagement vers la réussite;
- Tenu quatre rencontres avec le comité consultatif des services aux élèves HDAA de notre commission scolaire;
- Participé au comité régional MSSS-MEES dans le cadre de l'entente de complémentarité;
- Organisé quatre rencontres avec le comité local MSSS-MEES dans le cadre de l'entente de complémentarité;
- Participé aux comités en lien avec « Avenir d'enfants »;
- Offert des rencontres d'information pour les parents et diffusé une vidéo et un dépliant au sujet de la maternelle 4 ans pour leur permettre d'obtenir de l'information sur ce service;
- Soutenu des enseignants et des directions dans l'utilisation de Mozaïk;
- Planifié des plans de services individualisés et intersectoriels (PSII), avec des intervenants de la santé, pour accueillir les jeunes ayant des besoins particuliers;
- Renouvelé les protocoles d'entente avec les municipalités pour le prêt de locaux et d'infrastructures à titre gratuit;
- Apporté du soutien aux conseils d'établissement et au comité de parents;
- Assuré la gestion des plaintes dans un court délai;
- Formé des membres des conseils d'établissement;
- Participé aux rencontres régionales de l'Entente multisectorielle avec la Direction de la protection de la jeunesse, le Directeur des poursuites criminelles et pénales et la Sûreté du Québec.

ORIENTATION 5 :

RAMENER À 10 % LA PROPORTION DES GARÇONS ENTRANT À 13 ANS OU PLUS AU SECONDAIRE, DANS LE RÉSEAU PUBLIC (ORIENTATION MINISTÉRIELLE).

	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	RÉSULTAT ACTUEL (2017-2018)	CIBLE 2022
5.1 Cible atteinte	Part des élèves de 13 ans ou plus au moment de leur entrée au secondaire	8,7 % F: 7,2 % G: 9,7 %	7,2 % F: 6,8 % G: 7,5 %	< 10 %

ORIENTATION 6 :

FAIRE BOUGER LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE 60 MINUTES PAR JOUR (ORIENTATION MINISTÉRIELLE).

OBJECTIFS	INDICATEURS	SITUATION DE DÉPART (2017-2018)	RÉSULTAT ACTUEL (2018-2019)	CIBLES 2022
6.1 Porter à 100 % le pourcentage des écoles du primaire qui font bouger les élèves 60 minutes par jour.	Nombre de services de garde qui font bouger les élèves	13 services de garde (86,7 %)	14 services de garde (93,3 %)	100 %
	Nombre d'écoles du primaire qui font bouger les élèves 60 minutes par jour	6 écoles (35,3 %)	16 écoles (94,1 %)	100 %
	Participation des élèves du secondaire à des activités culturelles et sportives (un même élève peut participer plus d'une fois)	780 participations	1 326 participations	COMPASS (activités sportives au secondaire)
	Taux de participation aux activités parascolaires	50,2 %	44,1 %	Primaire 50 % Secondaire 70 %
6.2 Favoriser la mise en place d'activités faisant la promotion des saines habitudes de vie au secondaire.	Augmenter de 33 pts de % la proportion d'élèves qui associent à un grand risque l'usage régulier de la cigarette électronique	17 %	19 %	50 %

En lien avec cette orientation, nous avons :

- Ajouté deux nouvelles écoles à la mesure « À l'école, on bouge! », portant à onze le nombre d'établissements participant à ce projet;
- Offert des ateliers culturels à l'école et des activités culturelles à l'extérieur de l'école.

ORIENTATION 7 :

ASSURER LA RÉNOVATION ET L'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES IMMOBILIÈRES, DES INSTALLATIONS ET DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES, SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS (ORIENTATION MINISTÉRIELLE).

OBJECTIFS	INDICATEURS	SITUATION DE DÉPART (2017-2018)	RÉSULTAT ACTUEL (2018-2019)	CIBLES 2022
7.1 Faire en sorte que 90 % des établissements d'enseignement soient dans un état satisfaisant.	Indice de vétusté SIMACS	85,7 %	87,5 % (Janvier 2019)	90,0 %
7.2 Améliorer et maintenir en bon état les installations, les équipements sportifs et récréatifs de nos établissements.	Nombre d'interventions pour l'amélioration des infrastructures et équipements sportifs et récréatifs	Situation de base « zéro »	4 interventions supplémentaires	15 interventions supplémentaires
	Projets avec les partenaires municipaux ou autres organismes			Non définie

En lien avec cette orientation, nous avons :

- Effectué plusieurs travaux de transformation, d'amélioration et d'entretien totalisant plus de cinq millions de dollars en investissement;
- Continué la sécurisation des bâtiments via les systèmes d'accès et d'intercommunication;
- Déployé l'an 1 du Plan d'action numérique;
- Élaboré le projet et débuté des travaux d'ajout d'espace pour la construction d'un gymnase;
- Réalisé neuf projets de maintien, de transformation ou de rénovation de nos bâtiments et de nos cours d'école;
- Validé les appels d'offres de la CSPB;
- Rédigé les contrats de services de la CSPB;
- Rédigé des protocoles d'entente avec certains organismes.



LE RAPPORT ANNUEL 2018-2019 EST UNE RÉALISATION DU SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

Révision du contenu :

M^e Annie Tremblay, direction de service



Rédaction des textes :

Le Service des communications
Les responsables des services administratifs



Coordination et mise en page :

Marie-Eve Bernard, conseillère en communication



Révision et correction des textes :

Christiane Bérubé, agente d'administration
Kim Bouchard-Niquet, secrétaire de gestion
Annie Simard, agente de bureau, classe principale

